

## **Réunion Somaro – Prosign**

### **05/04/2007**

**Jean LALO :**

Je vais introduire les orateurs de ce matin, bien sur, tout le monde connaît Monsieur Gérard Huot qui est le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, avec lequel on travaille depuis... Je ne sais plus combien de temps maintenant puisque... Mais au moins plus de 20 ans !

A sa droite, Stéphane Le Pochat de l'ADEME, du département Eco-conception, là vous avez des pointures dans le domaine ! A la droite de la droite, Yannick Le Guern, qui est auvergnat de naissance ! Non... Yannick Le Guern qui est surtout de Bio Intelligence Service, cabinet de consultant spécialisé en analyses environnementales. A sa droite, on revient à la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec Jean François Mistou, que certains connaissent, il était là l'an dernier. A sa droite en remplacement de Rémy Galin, nous avons le remplaçant, mais on ne perd pas au change avec Emmanuelle Maillard qui est au service développement industriel de la DRIRE et la DRIRE est ô combien importante dans tous nos dispositifs.

Je passe la parole à Monsieur Huot.

**Gérard HUOT :**

Voilà, alors, comme on est de... Ca va ? Comme on est de vieilles relations, je veux dire mon cher Jean, merci, d'abord d'organiser vos réunions annuelles régulières à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, c'est une preuve de confiance et c'est pour nous un engagement fort à être au moins à votre niveau et en perpétuelle recherche de dynamisme, ce que je peux vous dire c'est que Jean Lalo ne nous laisse jamais tranquille ! Je peux vous dire que ce n'est pas avec lui que le liseron va nous prendre aux jambes.

Simplement, mesdames et messieurs, bonjour, je suis tout à fait heureux de vous accueillir ce matin, et malheureusement je m'en suis expliqué, j'ai quelques obligations entre autres, je dois vous le dire, avec le Conseil Général, et Jean François Mistou qui est notre expert en matière environnement, développement durable, qualité et sécurité sera là avec vous, tout le temps de votre présentation et votre programme de table ronde d'aujourd'hui. Je voudrais simplement rappeler que cette conférence, qui est effectivement initiée par Mr. Jean Lalo, directeur technique et d'achat de la société Prosign du groupe Somaro, qui entre effectivement dans le cadre de cette action de la 5<sup>ème</sup> semaine du développement durable puisque cette manifestation fait effectivement partie des opérations labellisées par le ministère pour cette semaine.

Donc l'éco conception, sujet qui est très important, et qu'on peut peut-être définir simplement comme une démarche préventive et en même temps innovante de prise en compte des impacts environnementaux du produit à tous les stades de son élaboration. Franchement, d'introduire cette notion d'éco conception, on peut, je ne l'ai pas dit comme ça, mais moi en tant qu'industriel, je peux vous dire que ça peut faire des économies tout à fait considérables. Donc, vous savez les industriels sont à la recherche permanente de réduction de coûts, et l'éco conception peut aussi faire partie de programme de réduction de coûts.

La démarche qui est effectivement encore relativement peu connue des PME-PMI, mais comme la société Prosign est toujours en avance, je comprends donc pourquoi ce matin, l'éco conception est tout de suite mise en avant. Mais elle est un peu plus développée ou un peu plus appliquée dans les grandes entreprises du secteur industriel, c'est pour ça que, je vous en parlais tout à l'heure, dans les grands secteurs industriels effectivement, maintenant l'éco conception commence à être un peu plus intégrée mais société Prosign, grande société s'il en est, est encore au cœur de ce développement durable.

Simplement rappeler que l'éco conception constitue un atout non négligeable pour les entreprises. D'abord, pourquoi un atout ? Anticiper la réglementation future, il y a une notion de veille, de proposer des produits plus respectueux de l'environnement, il y en a quelques exemples, voilà on peut le montrer celui là.

De se positionner effectivement sur de nouveaux marchés, et ce que j'aimerais bien c'est qu'effectivement, mais je le rappellerais tout à l'heure au Conseil Général, que les consignes soient aussi prophètes en son département

Il s'agit effectivement de répondre aux attentes des clients, qui sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. Vous aurez toute cette matinée... Toute cette journée puisque vous serez là toute la journée, l'occasion de voir ces différents points.

Nous, ici au niveau de la Chambre de Commerce et d'Industrie, on est tout à fait conscients de l'importance de ces enjeux, et on mène des actions auprès des entreprises dans ces domaines pour les sensibiliser, puisque la prise de conscience n'arrive pas comme ça, il faut les sensibiliser et après on les accompagne dans la démarche d'éco conception.

Donc Jean François Mistou, qui est le chef de service développement durable et mutations économiques interviendra pour vous, comme il a été présenté tout à l'heure par Jean pour vous présenter les actions que l'on mène sur ce point pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Je voudrais remercier la DRIRE, puisqu'ils sont ici, pour le support qu'ils nous apportent dans cette action, donc Madame je vous demanderais de bien vouloir transmettre à Mr. Rémy Galin tous nos remerciements.

Je ne voudrais pas être plus long, je vais m'excuser, simplement d'avoir fait cette introduction, mais je tenais vraiment à la faire, car j'attache beaucoup d'importance au partenariat qui a été noué entre la société Prosign et la Chambre de Commerce qui va au-delà de la sympathie que Jean et moi pouvons avoir mutuellement. Je vous souhaite une excellente journée, beaucoup travailler, mais avec un animateur comme cela, je n'en doute pas un seul instant.

**Jean LALO**

Merci beaucoup Gérard. Et puis surtout on invite le Président du Conseil Général surtout celui de la commission voiries, de visiter notre site de Brétigny sur Orge bien sur.

Je pense que c'est à moi maintenant... Il faut m'aider un petit peu, parce que je suis un peu seul.

Donc c'est un peu prétentieux, on a dit 10 ans d'éco conception au service de marquage routier, au service de la France, au service de la sécurité routière, puisqu'on parle toujours,

enfin en ce moment de drapeaux tricolores et autres... Mais nous, notre métier, c'est de sauver le monde de notre façon au moins, c'est d'assurer la sécurité sur les routes, ce qui est très important, c'est marquer, guider, protéger, donc Prosign, les professionnels de la signalisation pour ceux qui auraient encore oublié. Donc voilà différentes vues, c'est un marquage sur une bande noire, la bande noire c'est la route, et nous la petite bande blanche c'est ce qui vous permet de connaître votre voie et de trouver votre chemin dans les conditions les plus difficiles, et tout ça, ça sort de quelques usines, qui sont bien managées.

Il y a des représentants ici, donc je voudrais associer quand même mes petits camarades, donc ceux de Prosign Indasco : Jean Marie Courtois, Jean Marie Laverne au fond, vous pouvez vous lever, Pascal Damais pour l'aspect QSE, assisté également avec Bruno Renoud, Patrick Gendron, qui s'occupe des achats, donc il achète que dans le domaine du développement durable, il fait des achats durables, c'est nouveau cela vient de sortir Patrick ! Je te passerais les consignes après... et Jean Max Gillet, qui est le directeur général de la société. Ai-je oublié quelqu'un de la société... ? Non, c'est bon...

Tout a commencé avec de la pollution, donc ça nous n'avons pas été très bon... Je passe rapidement, Rémy connaît toute l'aventure, Rémy Galin de la DRIRE qui nous a suivi et Jean François aussi. La découverte : nous n'étions vraiment pas très bon, mais on a fait le travail, et on a nettoyé tout ça : donc, c'est la faute à pas-de-chance, non, c'est la faute une histoire de la France industrielle qu'il faut assumer et corriger... D'où l'éco conception, c'est à-dire que si l'on avait éco conçu, si l'on avait su que l'éco conception existait, on n'aurait peut-être pas fait toutes ces bêtises là, toutes ces erreurs du passé. Bon nous étions malades, mais nous nous sommes soignés.

On a un credo, l'éco conception comme le rappelait Gérard, est vraiment une différenciation environnementale. Moi, j'ai fait des petites études de commerce, mais c'est vraiment en travaillant là-dessus, sur ce paramètre environnement que l'on va s'améliorer, avec des enjeux d'énergie, des enjeux de ressources épuisables, puisqu'on ne les voyait pas avant, mais maintenant le mur se rapproche, c'est évident que c'est une source de créativité, une source de nouveaux produits.

Bon je vais les mettre un peu dans l'ordre parce que l'on a d'abord travaillé sur les produits, d'abord c'est la Typhon, le vent qui a énervé un peu tout le monde, puisque j'étais dans le sud, puisqu'on disait qu'il y avait un vent qui rendait fou ! La Typhon, cette nature en phase aqueuse a rendu fous un peu les concurrents, et on est passé en phase aqueuse assez rapidement. Couronné par un prix éco produit, un éco label NF environnement, des nominations à différentes épreuves imposées, artistiques pour l'environnement, et des prix pour l'innovation et un éco profit, là on rentre dans l'analyse du cycle de vie que l'on verra un peu après, mais ce sont les normes ISO 14025 toutes à fait intéressantes.

Puis le fin du fin, l'Ostrea, un produit de marquage ou effectivement, cerise sur le gâteau, c'était d'imaginer en fin de course comment on pouvait substituer le calcaire de carrière par une source de calcaire inépuisable presque, le calcaire de la mer, c'est à dire les coquillages pour ceux qui ne le savaient pas. Avant le coquillage, nous avons essayé les œufs, mais c'était un peu compliqué au niveau de l'odeur, ce n'était pas terrible. Puis j'ai calé lorsqu'il s'est agi de travailler sur la troisième source, qui était les escargots même si on est français, j'ai un peu de mal sur les escargots.

Puis on a travaillé sur un truc qui était à l'origine de notre démarche, puisqu'on avait pollué par des déchets, c'est toujours par les déchets que l'on pollue, le déchet c'est la fin de vie de notre produit, il en reste toujours un petit peu et ça pollue. On peut toujours être innovant sur l'accessoire, ce n'était pas l'accessoire qui suivait le principal, l'accessoire devançait le principal. J'ai mis près du buffet toute une série de déchets nauséabonds et surtout une analyse des poids et comment on peut devenir sobre en déchets avec des solutions un peu plus intelligentes. Donc il y a de l'espoir dans le déchet ! Je crois qu'il y a des gens de Veolia, de Sarp : en fin de vie, il y a de l'espoir, donc c'est magnifique. Donc c'était les Plastipoches ® et les Sakapo ® qui permettent de réduire de 70, 80, 90% suivant les cas en volume ou en poids le volume de vos déchets, mais surtout, de mieux utiliser le produit.

Voilà, donc j'en ai parlé très rapidement, ça c'est tous les dispositifs que l'on a mis en œuvre. Un dispositif qui me semble intéressant c'est le fût de 300 kgs retour, que l'on a lancé en 1992-1993, Jean Marie ? ... 1993. Là aussi, comme je n'avais rien à faire dans les usines, puisqu'elles tournaient toutes seules, j'allais dans les salons. J'allais dans les salons de l'emballage, c'était terrible pour tout le monde, car les salons de l'emballage, à chaque fois je revenais avec les paquets de dot, des trucs comme ça, et je disais : « Ca y'est j'ai trouvé, on va internaliser le coup du déchet », internaliser le coup du déchet en 1993, c'est quoi ça ? Et bien en fait oui, on prépaye le traitement du déchet, et un fût de 300 kgs va faire 5 ou 6 rotations chez nous et va passer dans des installations classées pour être rénové etc. On donne 5 fois sa chance au déchet.

Sakapo ®, Plastipoches ®, je ne reviens pas dessus, mais vous avez quelques chiffres en grammages, de poids de déchets économisés, de chiffres d'affaires enlevés à Veolia et autres prestataires de déchets. Moi ce que j'encourage maintenant, c'est puisque Veolia et Sarp sont là, qu'ils nous fassent des contrats en économie de déchets, j'en ai marre de payer 400, 500, 600€ la tonne, je veux les payer pour qu'ils nous réduisent de 10, 20, 30, 40%. Veolia m'envoie les ambassadeurs de déchets et crée de l'emploi.

La Plastipoches ®, on revient dans l'analyse du cycle de vie, maintenant, mais simplement montrer les différents impacts atmosphériques, que donnaient ce produit là, on va voir des paramètres d'acidification, des paramètres effets de serre, et des paramètres formation d'oxydation photochimique. Bon Yannick, même si ça n'a pas été fait par Bio Intelligence Service, c'était le concurrent Ecobidon. Mais globalement on a fait de belles opérations, et ce n'est pas fini parce que Jean Marie et Patrick ont encore amélioré les choses avec les fournisseurs, ils sont passés à des produits plus légers en plastique et moins impactant pour l'environnement. On s'améliore, la grande leçon de tout ça : L'analyse du cycle de vie est un point de départ, ce n'est pas une finalité, c'est que j'ai mis le schéma, le moteur, et après je vais arranger ce moteur pour réduire tous mes impacts.

Les produits Thermo Vert Ostrea ® : le thermo qui vient de la mer. On a fait tout ce travail sur les matières premières renouvelables, les produits en phase aqueuse, les produits de couleurs sans dérivé de plomb, bon je ne sais pas, mais chaque année, on fait une journée de développement durables, je crois qu'en 2005, c'était le retrait des pigments de plomb, à base de chromate de plomb. En 2006, c'était le retrait du toluène, je tiens à dire qu'on a progressé, notre production de produits au toluène s'effondre, il reste encore des salopards de clients, qui ont du mal à faire le pas. Ces clients là, s'ils sont clients, sont entraînés dans cette stupidité de ne pas faire la substitution, parce que l'on a des concurrents un peu stupides, pour toujours essayer de refourguer quelque chose de pas cher, savoir que le toluène à l'heure actuelle est à 400€ la tonne, 500€ Patrick ? 500€ la tonne, quand les autres solvants sont à 900, 1000€ la

tonne. Cherchez l'erreur. Il faut arrêter ça, il faut que le gouvernement, il faut qu'Emmanuelle fasse remonter à ses autorités de tutelle une interdiction absolue de toluène.

Après on a travaillé sur d'autres substitutions des chlorures de méthylène et dioctyl phthalate, mais toutes ces choses c'est de l'anticipation de la réglementation, c'est l'analyse, l'anticipation de REACH et autres, mais c'est surtout de l'éco conception. Retirer tout ce qui va pouvoir faire mal. La Typhon, paf. L'éco profit, la norme ISO 14025, c'est disponible dans votre petit dossier. L'Ostrea, pour moi c'est quand même un truc d'assez sympa, on va plus loin, puisqu'après l'huitre on s'intéresse à la St Jacques, mais je trouve ça génial parce qu'on est rentré en écologie industrielle.

L'écologie industrielle c'est que mon produit va être fait à partir d'un déchet de l'autre, le déchet de l'autre en particulier celui de la conchéculture n'avait pas de débouchés, donc je vais fournir un débouché à la conchéculture, pas moi tout seul avec mes petits bras, mais ce que l'on appelle le calcaire qui se remplace dans les produits de marquage. Mais vous imaginez tout le reste de calcaire qui peut être remplacé ? Tous les produits de ravalement dans le bâtiment déjà, on peut aller mettre de la coquille d'huitre, de la coquille St Jacques, de la coquille d'œuf, de la coquille d'escargot un peu partout.

Donc voilà ce que ça nous a donné, c'est assez intéressant, c'est le travail que l'on a fait avec Bio Intelligence Service, on part de la signification, c'est l'un des douze paramètres que l'on avait étudié, et on va regarder à chaque fois, où est l'erreur ? En fait, on a sérié là c'est la fin de vie des emballages, l'application de l'enduit, nous on croyait que c'était vraiment le truc auquel il fallait s'intéresser, on s'y est intéressé, on a parfaitement réduit ça avec des matériels nouveaux, la préparation de l'enduit, c'est à dire la chauffe ; la fonte, le transport et le conditionnement, on vous dit « Oui, le transport et le conditionnement il faut bosser là-dessus ! », oui, bof... Oui c'était intéressant, quand on regarde par rapport aux 0,70 au 1, c'est 10%.

Et par contre boum, la production c'est là que ça se trouve, c'est là qu'il faut bosser, et c'est là que nous en tant que société qui achetons les produits, même si on est petit, on a une volonté d'influencer nos fournisseurs. Donc là j'ai Dupont Demours, Dupont Demours une analyse de cycle de vie de ce produit là, parce qu'une analyse de cycle de vie telle qu'on en a fait là, n'est que la résultante des analyses du cycle de vie des différents composants. Donc pour l'instant comme vous ne nous les fournissez pas, on va prendre des moyennes européennes, c'est nul, mais si vous êtes les meilleurs, vous êtes au dessus de la moyenne. Donc il y a Potters Ballotini <sup>TM</sup> également, autre produit à fort impact environnemental, 30% en poids dans les produits, du verre, de l'énergie, en fait tout ce que l'on ne veut pas, et tout ce qui va être épuisable, donc là aussi, un gros effort à faire, vous êtes venu, vous n'avez pas tout perdu, vous avez le droit de passer chez Bio Intelligence Service ou d'autre, pour prendre une étude, mais Bio Intelligence Service j'aime bien, ils sont bretons... Enfin Yannick.

Pollution de l'eau, c'est l'eutrophisation, et le bilan à effet de serre, là aussi on trouve encore des choses positives. Vous me direz, on ne trouve que des choses positives, j'ai 50-50 sur les douze impacts. Pour l'instant on doit travailler avec tout ce qu'il a lien avec l'eutrophisation, tout ce qui est d'origine végétale, tout ce qui est végétal mal élevé. Pour l'instant le végétal industriel est mal élevé, parce que l'agriculture n'est pas raisonnée, elle n'est pas raisonnable, on pourrit les nappes de nitrates, les nappes de pesticides, mais là ce n'est plus un enjeu à l'atmosphère, mais un enjeu au moins santé humaine, parce qu'après tout est dans tout, on retrouve ça dans la flotte, et ce n'est pas très bon. On est en train de travailler pour qualifier

nos sources d'approvisionnement de matière végétale. Bon là nos amis de la résine ne sont pas là, il y a la résine, mais ce n'est pas la bonne, c'est la résine épuisable qui est là, c'est moins bien, Stéphane je suis désolée, les volumes s'effondrent, les ventes s'effondrent, ce n'est pas grave... Ca va continuer ! Effectivement, on a substitué aux résines pétrolières, les résines de colophane, pour la résine de colophane, c'est un produit extrêmement complexe, qui va remonter jusqu'à l'élevage de la forêt, donc il faut que cette filière là passe aussi au cycle de vie.

Voilà, on a également le soja, toutes ces choses là, le soja élevé au Brésil, je n'ai pas envie d'attaquer la forêt amazonienne, pour servir le marquage en France, en disant « C'est mieux pour l'environnement », donc méfiez vous de ce l'on vous raconte, de ce que les journaux nous racontent. Le seul journal qui a bien raconté ça est Les Echos, avec un dessin qui était assez merveilleux puisqu'il illustre le Prix Pierre Potier, la médaille du Prix Pierre Potier que l'on a reçue en juin 2006, donc en 1900 le charbon, après le règne du pétrole, et après en 2000 la belle bourriche d'huitre et le petit cabas de la ménagère, ou du ménager, puisque c'est un monsieur qui fait les courses vous l'aurez remarqué, et je n'ai pas encore de lunettes, donc ce n'est pas moi.

Donc je vous remercie de votre attention, merci et je passe la parole tout de suite... On est dans les temps, et je pense que le plus intéressant est qu'on passe toutes les présentations parce que si vous aviez des questions elles vont peut-être être gommées par les présentations intéressantes et hautement techniques, faites par mes petits partenaires. Je pense donc que l'on va réserver les questions à la fin de la réunion, pour que vous ayez tout compris en sortant d'ici.

### **Stéphane LE POCHAT :**

Bonjour, donc Stéphane Le Pochat, de l'ADEME. Donc je vais vous présenter d'une part quelques grands principes de l'éco conception, l'ADEME d'abord. Quelques grands principes de l'éco conception, un rapide rappel des enjeux industriels, je pense que ce n'est pas négligeable, l'intérêt à faire de l'éco conception, et puis vous décrire très rapidement les modes de soutien de l'ADEME, ce que l'ADEME peut faire pour susciter l'éco conception et aider les industriels à s'engager dans cette voie vertueuse.

Donc l'ADEME en quelques mots, pour ceux qui ne connaissent pas, c'est l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, c'est un établissement public à caractère industriel et commercial épique, qui est sous tutelle de trois ministères : l'environnement évidemment, l'industrie et la recherche. Il y a 800 personnes, un peu plus maintenant 820-850, réparti sur 3 sites : Le siège social étant Angers, Paris et Valbonne qui est Sophia Antipolis, plus des délégations régionales, qui sont importantes pour vous en tant qu'industriels, puisque c'est eux qui peuvent vous aider ce sont les délégations régionales, implantées sur toutes les 22 régions métropoles et les DOM-TOM.

Les grands domaines d'interventions : C'est premièrement l'énergie, l'air, le bruit, qui constitue une des grandes directions de l'ADEME, et puis deuxièmement les déchets et sites et sols pollués, et puis le management environnemental, qui constitue une action non négligeable de l'ADEME, avec la petite équipe à laquelle j'appartiens, département éco conception et consommation durable, qui est transversal à l'ensemble de ces directions, puisque le sujet même est transversal, voilà un peu nos domaines d'interventions.

Donc les principes de l'éco conception : Je vais vous rappeler, d'abord il n'existe pas de produits écologiques, il n'existe que des produits moins polluants, moins générateurs, meilleur d'un point de vue environnemental, mais un produit écologique par définition n'existe pas, puisque tout produit a besoin de matière, a besoin d'énergie, génère des déchets etc.

Le deuxième grand principe, alors bon l'éco conception il y a une définition officielle très simple c'est l'intégration des contraintes environnementales dans la conception des produits et services. Cette intégration dans la conception des produits doit se faire selon deux principes directeurs : d'abord l'approche globale, l'approche du cycle de vie, qui consiste à considérer l'ensemble des étapes, du berceau à la tombe en français, « from cradle to grave » en anglais. C'est à dire depuis l'extraction et la fabrication des matières premières, jusqu'à la fin de vie du produit, en passant par les phases de fabrication dans les usines évidemment, les phases d'utilisation importante par l'utilisateur du produit, les phases de transport, logistique, etc. Il y a même maintenant mieux que le « cradle to grave », c'est le « cradle to cradle » le principe même c'est qu'il y ait zéro perte, que le cycle soit complètement bouclé, c'est à dire que les déchets d'écologie industrielle d'un secteur servent de matières premières à un autre secteur industrielle, selon le principe de la nature, ou les déchets organiques servent d'aliments aux nouvelles sources de vie. Mais c'est encore un concept très en avance qu'il est difficile de mettre en place, mais il y a déjà des gens qui y réfléchissent.

Le deuxième principe qui doit guider l'éco conception c'est l'approche multicritère, ça veut dire ne pas se focaliser sur un seul domaine environnemental, qui pourrait par exemple être l'énergie et l'effet de serre, mais considérer l'ensemble des impacts environnementaux, donc on en a généralement une dizaine, peut-être que Yannick vous expliquera ça tout à l'heure, je ne sais pas... Mais grosso modo, on a une dizaine d'impacts environnementaux, l'effet de serre, l'acidification, l'eutrophisation, le smog photochimique, la toxicité, l'écotoxicité, etc.

Donc les deux principes c'est cela : considérer l'ensemble du cycle de vie et l'ensemble des impacts environnementaux. Il y a une bonne raison à cela, c'est que lorsqu'on a affaire avec des systèmes multicritères, qui est le cas de l'environnement et généralement de la conception de produits, vous devez optimiser le coût, les délais, la performance du produit et maintenant l'environnement, et en plus dans l'environnement on vous demande d'optimiser une dizaine de critères en même temps ! Donc on est largement multicritère, et vous savez bien si vous êtes un peu scientifique, que généralement quand on cherche à optimiser un critère dans un système multicritère on en dégrade d'autres, un autre ou d'autres. On a une optimisation globale du système, mais si on se focalise sur un seul critère, on peut optimiser ce critère aux dépens d'autres, c'est l'optimum de Pareto.

D'un point de vue environnemental, vous allez comprendre très simplement les quelques exemples on met actuellement du plastique dans les voitures pour alléger les voitures, c'est positif puisque le principal impact environnemental des voitures c'est sa consommation d'énergie. Donc en allégeant le poids de la voiture, on gagne sur la consommation énergétique, c'est positif, un pour les ressources énergétiques et deux pour l'effet de serre, par contre vous dégradez sa capacité à être recyclée en fin de vie, puisqu'actuellement on ne recycle pas, on ne sait pas recycler les plastiques issus des véhicules hors d'usage, donc vous gagnez sur un point et vous dégradez un autre point.

Un autre exemple que vous comprendrez rapidement, il y a actuellement un débat sur les biocarburants, on cherche là encore à réduire la dépendance énergétique, en pétrole

globalement, et réduire les émissions de gaz à effets de serre, il semblerait qu'on puisse y arriver avec les biocarburants, bien qu'il subsiste pas mal de doutes, et notamment sur l'origine de ces biocarburants, ce que disait Jean tout à l'heure. Bref, on peut sans doute gagner sur les gaz à effets de serre en utilisant des biocarburants, mais vous imaginez bien que si l'on passe à des cultures intensives des surfaces agricoles, on va ajouter des pesticides, des OGM, des engrais, etc. Vous gagnez sur un point, vous dégradez l'autre. La nécessité d'avoir une approche globale c'est de garder une visibilité sur l'ensemble du cycle de vie du produit, et il est bien entendu que d'un point de vue concepteur on ne peut pas améliorer l'ensemble des critères, mais au moins avoir conscience de là où on s'améliore et de ce qui nous reste à faire pour nous améliorer.

Un autre objectif, c'est ce que j'appelle l'objectif ultime de l'éco conception, c'est la dématérialisation c'est à dire que vous considérez la fonction intensité matérielle qui serait représentative de la quantité de matériaux et de l'intensité énergétique, donc au dénominateur vous avez la fonctionnalité, l'objectif de l'éco conception c'est de minimiser l'intensité matérielle donc matériaux plus énergie et de maximiser la fonctionnalité, d'accord ? Pour ceux qui font de l'analyse de la valeur, on cherche la même chose, c'est à dire on cherche la fonction idéale à coût zéro.

### **Jean LALO :**

En fait, l'éco conception c'est tout simple : c'est l'analyse de la valeur environnementale.

### **Stéphane LE POCHAT :**

Voilà, et donc l'objectif ultime de l'éco conception c'est ça. C'est d'atteindre la fonction idéale, on sait très bien qu'elle n'existe pas, mais c'est un objectif. Minimiser l'intensité matérielle et maximiser la fonction. D'où une énorme source de créativité, on y reviendra, c'est vraiment un sujet qui suscite l'innovation dans les entreprises. Puis pour ne pas vous décourager, parce que je vous dis que c'est multicritère, que l'on cherche à atteindre des fonctions qui n'existent pas etc. D'un point de vue pragmatique pour les industriels, il faut considérer ça comme une méthode d'amélioration continue, on fait le bilan à un moment donné de notre situation, enfin de votre situation, de votre produit, de ce que vous produisez. Puis vous identifiez des voies d'amélioration, vous cherchez à vous améliorer, sans tout de suite atteindre le nirvana environnemental, mais il faut bien prendre conscience que c'est une méthode sur plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années et que l'objectif c'est de s'améliorer de façon continue.

La courbe, ici, veut aussi dire autre chose, c'est qu'effectivement selon le secteur industriel auquel vous appartenez, vos potentialités d'amélioration environnementale varient. Pour faire de l'éco conception il faut d'abord faire de la conception, cela paraît évident, si vous êtes sous traitant ou fournisseur et que vous répondez à un cahier des charges extrêmement strict, *a priori* vous n'avez pas beaucoup de voies d'amélioration sur votre cahier des charges, votre prescripteur oui, mais vous non, si ce n'est sur vos process éventuellement. Là encore en éco conception, chacun doit trouver sa place, si vous consommez une voiture, si vous êtes Renault ou PSA vous avez beaucoup de voies d'amélioration potentielles à la conception, si vous êtes le fournisseur qui fabrique l'engrenage ou le ressort, *a priori* vous n'avez pas beaucoup de voies pour vous améliorer sur la conception.

Donc concrètement la mise en œuvre dans une entreprise, comment cela se passe ? Il faut vous mettre dans la tête qu'il faut une approche transversale aussi bien inter entreprise que intra entreprise qui est absolument nécessaire. Pour faire de l'éco conception, vous aurez besoin de sortir de votre vision usine centrée sur votre activité. Vous aurez besoin de collaborer ou d'avoir des relations avec vos fournisseurs de matières premières, pour connaître la qualité environnementale de ce que vous achetez, qu'est-ce qu'il y a dans mes matériaux, qu'est-ce qu'il y a dans mes plastiques, qu'est-ce qu'il y a dans mes solvants, qu'est-ce qu'il y a dans mes peintures, etc. Vous aurez aussi besoin de la phase, ce que l'on appelle, avale, c'est à dire comment l'utilisateur, le consommateur utilise votre produit, parce que ça peut être riche d'enseignement en terme de conception.

Vous aurez besoin de savoir comment peut-être recycler votre produit, vous aurez besoin de vous adresser à la chaîne avale de recyclage, pour savoir de un si votre produit peut être recyclé voire le top du top de savoir si vous pouvez réutiliser la matière recyclée de votre produit. Et à l'intérieur de votre entreprise, vous avez bien compris que c'est une méthode qui est absolument transversale, l'éco conception cela concerne évidemment les concepteurs, mais que vous avez besoin justement du service achat pour notamment aller interroger vos fournisseurs, vous avez besoin du service marketing pour valoriser votre démarche, vous avez besoin des ingénieurs méthodes pour optimiser vos process etc. Donc c'est bien une démarche transversale autant à l'intérieur de votre entreprise qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Une chose très importante c'est que l'éco conception doit vous apporter... Devrait vous apporter une nouvelle vision de votre produit. Vous ne considérez plus uniquement votre produit de la façon que vous avez l'habitude de le concevoir en terme d'analyse fonctionnelle, mais vous devez aussi le concevoir comme quelque chose de polluant, et ça change complètement la vision que vous avez de votre déchet. C'est vrai que généralement c'est beaucoup demandé à une entreprise de considérer son produit comme polluant, pour une entreprise son produit est forcément le meilleur, c'est difficile d'accepter que son produit devienne un déchet, éventuellement polluant, c'est difficile de considérer que son produit comme consommateur d'énergie, mais c'est pourtant la réalité. Donc une nouvelle vision de son produit, éventuellement d'ailleurs en terme de gains de fonctionnalité, ce qui peut être valorisé d'un point de vue marketing.

Vous aurez besoin de méthodes et d'outils, là j'ai illustré ça par un graphe, tels que ceux que l'on a déjà vu avec la présentation de Jean, qui est un résultat d'analyse de cycle de vie. Donc l'analyse de cycle de vie fait partie des outils à disposition, vous avez d'autres méthodes d'évaluation environnementale des produits, mais il faut aussi que vous aurez besoin d'outils de conception ou d'éco conception, des outils que vous connaissez déjà, d'analyse de la valeur, d'analyse fonctionnelle, d'Amdec éventuellement etc. Donc plusieurs outils à disposition pour faire de l'éco conception. Et puis le point le plus important selon moi, l'acquisition de compétences, d'abord de connaissances, le domaine environnemental est un domaine qui n'est pas traité généralement à l'intérieur de l'entreprise, donc il faut s'y mettre, il faut plonger dedans, il faut acquérir des connaissances, pourquoi telle substance que j'utilise ou quelle matière j'utilise, pourquoi est-elle polluante, pourquoi est-elle toxique. Si je remplace tel matériau par tel autre, telle substance par telle autre, d'un point de vue toxicologique, est-ce que c'est bien ou pas bien ? Est-ce que ma matière est recyclable, est-ce qu'elle ne l'est pas ? Est-ce qu'elle est biodégradable, compostable ?

Tout un tas de connaissances minimales à avoir et à obtenir pour être capable faire de l'éco conception, là encore c'est un processus d'amélioration continue. Vous internalisez

évidemment des compétences, il faut que vous internalisiez les connaissances, mais vous pouvez, heureusement, faire appel à des compétences extérieures au moins dans un premier temps. Et puis tout simplement du bon sens, quand on accompagne des entreprises à faire de l'éco conception, cela peut paraître amusant mais c'est pourtant vrai, quand on accompagne des entreprises à faire de l'éco conception, on se rend compte que généralement les idées d'amélioration qui sont dégagées, auraient pu être trouvées sans parler d'environnement, on cherche à réduire de la matière, on cherche à réduire des coûts, on cherche à optimiser des process, on cherche à optimiser la logistique, etc. Beaucoup de choses que vous pouvez faire intuitivement mais que vous n'avez pas encore forcément raccordé aux aspects environnementaux.

En termes de réalisation c'est relativement simple, sur le papier en tout cas ! D'abord vous faites un état des lieux, vous faites une évaluation environnementale de votre produit. Donc j'ai remis cette matrice pour bien rappeler que l'on est dans une approche globale multi phases de votre produit, matières premières, fabrication, utilisation, fin de vie, transport, et multicritères environnementaux : j'essaie de considérer à la fois l'énergie, les déchets, les pollutions etc. Vous le réalisez si vous avez les compétences, ou vous le faites réaliser par des experts et à partir de là vous dégagéz simplement des voies d'amélioration, qu'est-ce que je dois améliorer, et qu'est-ce que je dois faire en tant que concepteur, en tant qu'industriel pour parvenir à ces voies d'amélioration.

Donc il s'agit tout simplement sur la base de cette étude environnementale, de reformuler votre cahier des charges, vous intégrez un aspect environnemental dans le cahier des charges que vous avez l'habitude de manipuler, tout simplement, ni plus ni moins. Puis après c'est de la conception pure et simple, avec dans le processus de conception des validations là encore en terme d'évaluation environnementale pour bien valider que vous ne faites pas de bêtises et que vous allez dans la bonne direction. Donc là je le répète ce sont des méthodes à internaliser ou alors vous faites appel à des ressources extérieures.

Les enjeux industriels quels sont-ils ? Premièrement, c'est le respect de la réglementation, il existe pour maintenant de plus en plus de secteurs industriels des réglementations sous forme de directives européennes, qui ont été traduites sous forme de décrets en français, dans la loi française. Cela concerne des secteurs aussi vastes que les véhicules, véhicules grand public, que les produits électrique et électronique grand public, tout ce que vous pouvez imaginer qui contient de l'électrique et l'électronique grand public, les pneumatiques, les piles à accumulateurs, les emballages... Donc tous les emballages que vous trouvez dans vos produits devraient être éco conçus, ou sont au moins sujet à une directive, la directive emballage.

Et puis maintenant la directive qui va englober l'ensemble des produits consommateurs d'énergie, que l'on appelle la directive EuP. Donc c'est vraiment le premier enjeu : se conformer à une réglementation croissante. C'est également pour les entreprises qui y sont soumises, la responsabilité sociétale des entreprises : certaines entreprises doivent répondre à certaines exigences environnementales par le biais de la RSE.

C'est un point sur lequel je tiens beaucoup : l'éco conception c'est vraiment de l'innovation pour une raison toute simple comme l'a rappelé Jean tout à l'heure : l'éco conception vous oblige à avoir un nouveau regard sur votre produit, à redéfinir un cahier des charges, et partant de là vous apportez de l'innovation.

Ca vous force à réfléchir à de nouvelles solutions éventuellement. On peut imaginer un déplacement substantif. Et ce qui est important pour les entreprises, c'est une clé d'accès au marché : plusieurs points d'entrée, c'est un moyen d'accéder au marché public. Là encore sans rentrer dans les détails, vous savez que le code des marchés publics français et européens a été modifié pour permettre aux rédacteurs des cahiers des charges d'introduire des clauses environnementales. Donc ça veut dire que maintenant un acheteur public peut sans que ce soit juger discriminatoire des clauses environnementales dans les appels d'offre et juger vos réponses en fonction de cette clause environnementale notamment, il ne faut pas se leurrer ce ne sera jamais 100%, mais certaines réponses à appels d'offre peut imposer jusqu'à un poids, une pondération jusqu'à 50% par exemple, sur les réponses à appels d'offre, ce qui n'est pas négligeable, ça peut augmenter 50% de la note. Alors vous imaginez, on dit classiquement, que les marchés publics représentent que ce soit en France ou en Europe, c'est kif-kif, 15% du PIB, donc c'est loin d'être négligeable, mais notamment cela peut concerner des sous-traitant ou des clients de grandes entreprises qui répondent à des appels d'offres. Concrètement on a l'occasion de travailler avec gens qui travaillaient par exemple pour Lyonnaise des Eaux ou Vivendi qui elles répondent à des appels d'offre pour des collectivités, des mairies, etc. Donc elles font redescendre les contraintes des appels d'offre sur leurs fournisseurs et sous-traitants évidemment.

Donc c'est un accès au marché, c'est un accès à des marchés nationaux ou des grandes zones géographiques qui sont sensibles à des questions environnementales, classiquement en Europe, les marchés du nord, la Suède ou le Danemark, par exemple quand ils achètent des trains à Alstom, ont des exigences environnementales, comment votre train sera recyclé, combien consomme t-il en électricité, etc. Il faut bien voir que certains pays ont des exigences environnementales, y compris sur des domaines auxquels on serait loin très de penser. Y compris sur des produits comme l'armement, donc c'est quelque chose. C'est tout simplement rester dans la course, il faut bien voir que si ...

**Jean LALO :**

Ce n'est pas les bombes à fragmentation, non ?

**Stéphane LE POCHAT :**

Non, mais c'est les hélicoptères de combat, ce sont des choses comme ça, ce sont des navires de guerre. L'objectif est tout simple, c'est que ça coûte le moins cher en fin de vie. Et c'est rester dans la course si vous êtes fournisseur d'un grand groupe, d'un grand assembleur que ce soit automobile ou autre, c'est clairement un moyen de faire le ménage entre guillemet dans le panel des fournisseurs ou autres. Est-ce que l'on est capable de répondre oui ou non à des contraintes environnementales ?

J'en finis très rapidement sur un point très important pour vous, comment l'ADEME peut vous aider.

De même que le témoignage de Jean avec Prosign, on a eu aussi un témoignage dans le cadre des D3E, de l'électronique, d'une entreprise qui n'est pas une PME, plutôt une multinationale, qui a été exclue d'appels d'offre car elle était incapable de répondre à la directive sans plomb. C'est à dire qu'elle n'avait pas engagé de réflexion sur les substances dangereuses, et elle a été exclue du panel fournisseurs d'un de ses plus grands clients qui représenterait 40% de son

chiffre d'affaire, je ne sais pas si vous voyez, c'est à dire que du jour au lendemain vous dégagez, et c'est valable pour l'automobile également.

Ce que l'on peut vous proposer à l'ADEME c'est en fonction du niveau auquel vous êtes, donc on est bien conscient que les entreprises se situent à différents niveaux, d'abord une prise de conscience, après de réaliser un projet expérimental, ensuite d'institutionnaliser cela dans votre entreprise, c'est à dire carrément gérer un système de management environnemental. Plusieurs outils sont à disposition gratuitement donc soit sur le site, soit sur demande, déjà pour sensibiliser, illustrer ce que peut être une démarche d'éco conception, donc 90 exemples d'éco conception donc c'est un guide explicatif, l'éco conception en action qui sont des fiches et puis des kits de sensibilisation. Egalement là, des outils qui permettent réellement de faire, Eco design pilot, mis en ligne gratuitement sur le site de l'ADEME, qui permet au moins d'engagement une réflexion sur des voies d'amélioration concrète par rapport à votre produit.

Et puis un exemple, un guide d'éco communication puisque si vous vous engagez dans une telle démarche, si vous investissez dans une telle démarche, il faut que vous ayez des retombées bénéfiques, c'est à dire communiquer, donc un guide sur l'éco communication une fois que vous avez abouti la démarche, de quelle manière vous avez le droit de communiquer ? Et puis un diagnostic éco conception en deux phases, donc je vous disais il faut d'abord réaliser l'évaluation environnemental de votre produit, c'est ce que l'on appelle le cahier des charges volet A, et vous pouvez ensuite, une fois que vous avez fait cet état des lieux, engager une démarche d'amélioration, c'est le volet B, donc là l'ADEME subventionne jusqu'à 15 000€, donc sur une assiette de 30 000€ on peut subventionner jusqu'à 50%. Donc on peut vous donner jusqu'à 15 000€ pour la subvention d'une étude, il faut s'adresser pour ça, aux délégations régionales de l'ADEME.

Et puis pour finir sur une bonne note, un rapport entre tous ces produits, vous imaginez bien qu'ils sont tous éco conçus entre guillemets. Vous voyez un peu, on met ce transparent pour illustrer un peu la palette de produits qui peuvent être éco conçus, donc ça va du produit grande consommation comme le sac à dos ou le matelas, jusqu'au produit industriel ou business-to-business, comme le filtre à air d'avion, ou le siège ... Steelcase pour ne pas le nommer, je ne sais pas si les sièges de la CCI sont éco conçus... ?

Voilà, donc avec vous voyez, à titre illustratifs, quelques gains environnementaux. Ce qui n'est pas marqué ici mais il faut bien ici évidemment comprendre, que c'est au moins à coût égal c'est à dire que l'on n'a pas augmenté le prix de revient généralement, et à fonctionnalité au moins égale. Voire la fonctionnalité a pu être accrue, c'est l'exemple du sac à dos Lafuma pour lequel ils ont gagné en fonctionnalité, ils sont capables de proposer un sac plus riche entre guillemets en terme en fonctionnalité, à coût à peu près égal et à impact environnemental moindre. Voilà je vous remercie.

**Jean LALO :**

Merci beaucoup Stéphane. Bon, on passe de Le Pochat à Le Guern.

## **Yannick LE GUERN :**

Merci. Bonjour à tous, donc comme l'évoquait Jean, je suis Yannick Le Guern de la société Bio Intelligence Service, c'est notamment nous qui avons accompagné la société Prosign dans cette démarche d'éco conception. Donc juste pour introduire qui nous sommes. Nous sommes une société de conseil en environnement et développement durable qui a été créée en 1989, et qui intervient sur deux grands types de prestations.

Notamment tout ce qui est du ressort de l'écologie industrielle, qui comprend notamment les démarches d'éco conception, comme celles qu'a pu vous présenter Jean tout à l'heure. Nous intervenons aussi sur un pôle qui n'est pas forcément lié à l'environnement mais qui s'en approche quand même, c'est de s'intéresser aux impacts sur la santé de l'ensemble des aliments que l'on nous propose actuellement, avec différents secteurs d'activités, on ne se refuse rien, depuis l'agroalimentaire, la construction, l'énergie, le traçage routier, tous ces secteurs d'activités avec qui nous travaillons depuis maintenant 17 ans.

Alors notre cœur de métier et ce qui rejoint aussi et qui explique aussi notre démarche d'éco conception dans sa globalité c'est d'abord, notre première activité c'est de créer une information environnementale, on a l'habitude de dire qu'on intervient sur le cycle de vie de l'information environnementale, donc on crée l'information. C'est à dire qu'on va faire des bilans environnementaux, à travers des méthodes comme celle que l'on a utilisé avec Prosign : la méthode de l'analyse de cycle de vie, donc c'est la première étape, c'est le diagnostic environnemental, c'est le volet A du cahier des charges de l'ADEME.

Et ensuite on exploite cette information, c'est à dire une fois que l'on a ce diagnostic environnemental, qu'est-ce qu'on fait ? Quels sont les axes possibles d'améliorations ? Et surtout est-ce que les axes que l'on a identifiés permettent d'avoir une meilleure performance environnementale sur le cycle de vie du produit. Et puis bien sur, on ne fait pas de l'éco conception entre guillemets pour se faire plaisir, faire de l'éco conception c'est bien, mais il faut vendre ce produit, donc là nous accompagnons nos clients pour valoriser toutes les étapes en amont qui ont été réalisées dans ce type de démarche, donc en terme de communication.

Donc nous ce que l'on nous a demandé en terme de participation à cette journée sur l'éco conception, c'était d'apporter notre point de vue, notre recul à travers les missions que nous avons pu effectuer. Donc effectivement, comme l'a très bien évoqué Stéphane tout à l'heure, nous ce que l'on ressent, et l'exemple de Prosign en est tout à fait illustratif, c'est tout d'abord une force d'innovation et de compétitivité, l'éco conception, c'est développer les produits de demain, c'est rester concurrentiel sur le marché. Pourquoi ? Comme le disait Stéphane, c'est vrai que cette démarche va porter un nouvel éclairage sur le produit, sur la manière de concevoir les produits. Pourquoi ? Et bien tout d'abord, parce que l'on va élargir sa palette d'outils, on va utiliser des guides, des logiciels, des méthodes d'analyses de cycles de vie, tous ces éléments là vont venir enrichir... J'en perds mon étiquette, excusez moi. Donc tous ces éléments vont venir enrichir le processus de conception classique, et donc apporter ce nouvel éclairage, de raisonner sur la fonctionnalité en prenant les considérations environnementales qui y sont associées, et qui va donc permettre de développer la créativité dans le processus de conception.

Bien évidemment, l'éco conception va permettre, *in fine*, de créer une valeur ajoutée pour les clients mais également pour l'entreprise elle-même. C'est vraiment, à notre sens, un moyen de concrétiser la notion de développement durable, de passer d'une notion encore un peu

négligence actuellement de la prise en compte de l'environnement. On a un peu tendance à dramatiser la situation et à rendre un peu coupables les acteurs de la société sur les problématiques environnementales. Et bien justement l'éco conception c'est apporter une réponse concrète à cette problématique et c'est permettre de rendre aussi le client acteur du progrès environnemental, à travers des choses qui sont palpables, des produits qui ont fait cette démarche d'amélioration environnementale, et bien évidemment, comme cela a été évoqué c'est permettre de se différencier sur les marchés, de se différencier de la concurrence, et de contribuer à la compétitivité d'une entreprise.

Ca c'est vraiment, ce que nous en ressortons, depuis 1989 où on accompagne des entreprises, mais également les pouvoirs publics qui utilisent ces démarches là. Il faut savoir que comme le montrait la diapositive de Stéphane tout à l'heure, on peut faire de l'éco conception sur tout : sur des boîtes de purées, sur des produits de grande consommation, sur des produits business-to-business, mais on peut aussi le faire sur des services. On peut faire aussi de l'éco conception des nouvelles réglementations, les pouvoirs publics utilisent énormément les outils de type analyse de cycle de vie pour définir des nouvelles réglementations, des nouveaux objectifs de recyclage sur certaines catégories de déchets. Donc c'est vraiment un des éléments qui sera certainement incontournables dans les années à venir, pour avoir un nouvel angle d'attaque, pour prendre de nouvelles décisions.

Bien évidemment, comme le disait également Stéphane, on a deux grandes étapes pour la démarche d'éco conception, c'est un peu comme quand on va chez le docteur : on fait un diagnostic, où est-ce que l'on a mal, puis on agit là où ça fait mal, pour améliorer toujours cette performance environnementale. Bien évidemment, dans une démarche qui est progressive et résolue, on ne peut pas atteindre le « must » environnemental du premier coup. Il y a une nécessité de démarches qui sont tout à fait émergentes, on est encore des pionniers parmi les industriels qui se lancent dans ces démarches, donc il faut se baser dans une démarche d'amélioration continue, on ne va pas pouvoir tout améliorer maintenant, parce qu'on n'a peut-être pas tous les fournisseurs qui nous permettent d'avoir cette performance environnementales... Mais d'un autre côté, il faut aussi sensibiliser les utilisateurs : faire des produits éco conçus, faire des appareils qui consomment moins d'énergie, c'est tout à fait louable. Mais si les utilisateurs laissent leurs appareils allumés le soir en partant de leur bureau, ou n'utilisent pas correctement ces produits, le gain environnemental n'est pas forcément gagné. C'est vraiment l'ensemble de la chaîne de ces acteurs qu'il faut sensibiliser, depuis les fournisseurs jusqu'aux utilisateurs, et même aux recycleurs, les personnes qui traitent les produits en fin de vie.

Donc d'être dans cette démarche d'amélioration continue, comme on peut l'être sur des démarches ISO 14001, bah ça on va pouvoir se baser sur des étapes progressives. C'est à dire qu'on va regarder dans un premier temps quels sont les principaux impacts, et on va déjà agir dessus. Comme le disait Stéphane, on ne va pas pouvoir tout régler, cela va peut-être entraîner une autre dégradation à un autre endroit. Mais ce n'est pas grave, on va continuer à travailler sur cette dégradation et on va s'améliorer au fur et à mesure sur ces points pour aller jusqu'à une démarche beaucoup plus complète ou là on va repenser complètement le produit.

Souvent on constate ça quand on va présenter à des clients potentiels ou des gens qui nous interrogent sur la démarche d'éco conception, on s'en fait une montagne, on a l'impression que ce sont des choses difficiles, des méthodes très compliquées... Mais pas du tout, on peut faire des choses qui sont très, même je suis persuadé que si vous faites un petit point en rentrant dans votre structure, vous allez vous rendre compte que finalement l'éco conception,

vous avez sûrement déjà fait, mais pas sous l'angle de l'environnement, ne serait-ce que pour réduire des coûts, en achetant moins de matière, en achetant moins d'énergie, et ça, ce sont des premières démarches d'éco conception.

Parmi les diapositives que tu montrais tout à l'heure, il y a l'exemple criant de l'emballage d'une boîte de purée, grande distribution... Grand distributeur, on réduit la hauteur de la boîte de carton de 2 cm, ce n'est pas grand chose, mais par an, cela représente 10 tonnes de cartons qui sont économisés, d'où les bénéfices environnementaux qui y sont associés. Et ensuite pour aboutir peut-être à une dématérialisation complète du produit, c'est à dire plutôt offrir un service, qui va permettre de limiter un certain nombre d'impacts sur l'environnement.

Alors, une minute, j'en ai fini ! Alors pourquoi un accompagnement peut faciliter cette mise en place de l'éco conception ? Bah bien évidemment, je le disais, c'est une démarche émergente, quand on commence, sur des aspects il peut être intéressant de faire appel à des gens comme nous, pour gagner en compétences, bien connaître les méthodes. Donc nous on peut vous accompagner pour collecter, pour avoir des informations, pour faire le diagnostic environnemental, mais bien évidemment avec un recul d'expérience, on peut vous apporter des méthodes qui peuvent être complémentaires, transposer des expériences qu'on a pu voir dans d'autres pays, ou sur d'autres secteurs où certains aspects peuvent très bien être utilisés. Et bien évidemment de valider l'ensemble des pistes d'amélioration c'est à dire l'ensemble des actions que vous avez identifié pour améliorer la performance sur un critère, ne va plus se traduire par une forte dégradation sur un impact environnemental ou sur une autre étape du cycle de vie. Voilà, je crois que j'ai respecté les délais.

**Jean LALO :**

Bravo... Bravo. On va passer maintenant la parole à la parité, donc Emmanuelle.

**Emmanuelle MAILLARD :**

Bonjour, Emmanuelle Maillard, de la DRIRE Île de France, au groupe de subdivision du 91, j'excuse Rémy Galin qui n'a pas pu être là aujourd'hui, et voilà...

Donc, en quelques mots, la DRIRE c'est la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement, c'est un secteur déconcentré régional du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, mais elle relève aussi du ministère de l'environnement, des transports, de la santé, de la recherche et du travail.

Elle a des missions variées : de contrôle, notamment en environnement dans les appareils à pression, métrologie. Elle a des missions d'incitations, de développement industriel. Et d'animations avec la création de réseaux, le travail avec les partenaires tels que les CCI, tels que l'ADEME, etc. Ces missions ont pour finalité de mettre en place un développement industriel régional durable, pour une industrie performante, propre et sûre.

La DRIRE est l'anticipation réglementaire, la DRIRE a une mission de contrôle environnemental et il faut savoir que le contexte réglementaire européen en matière d'exigence de protection de l'environnement suscite des attentes du type bilan-matière, recyclabilité des produits avec la valorisation des déchets et des déchets plus propres, des impacts environnementaux avec la réduction de consommation d'énergie, de matières premières et la réduction des COV (composés organiques volatils) par exemple.

On assiste à une nouvelle forme de réglementation, avant on avait la réglementation environnementale des inspections, des installations classées pour la protection de l'environnement. Maintenant la réglementation environnementale européenne touche des secteurs tels que cités précédemment l'électronique, les véhicules, les emballages. C'est à dire que les entreprises qui ne sont pas installations classées auront des exigences à respecter en matière d'environnement.

On voit bien en électrique et électronique, avec en 2006, la directive RoHS qui oblige l'élimination de substances dangereuses dans les produits électronique et électrique. En 2007, on a la directive-cadre EuP, Energy Using Product, là il s'agit de mesurer et d'améliorer les performances environnementales de 14 familles de produits en temps, en énergie, en extraction de matière première, et on a aussi surtout dans cette directive, l'obligation des producteurs de produits électroniques de faire une information au client final. C'est à dire que vous allez avoir des obligations pour dire régulièrement « J'ai amélioré tel procédé de mon produit » au client final, Et bien sur en 2015, la directive-cadre sur l'Eau qui elle fixe une approche globale en terme de qualité pour l'eau.

Il faut savoir que la réglementation environnementale ne va pas s'alléger dans les années à venir, ça il faut en être conscient. Elle va être de plus en plus exigeante en ce qui concerne les impacts environnementaux. Et on sait très bien que l'application de la réglementation entraîne une augmentation des coûts parce qu'il y a le traitement des déchets, une reconception du produit, une élaboration parce qu'il y a l'élaboration de nouveaux procédés, donc ce n'est pas anodin.

Donc si les grandes entreprises anticipent ces réglementations, les PME-PMI par manque d'informations souvent, n'ont pas cette veille réglementaire, et n'anticipent pas ces réglementations. Résultat, cela leur fait une surcharge de coûts lorsque par exemple un mois ou deux mois avant, elles apprennent qu'il ne faut plus qu'elles utilisent le plomb dans les appareils électriques et électroniques.

Donc nous la DRIRE, on est persuadé que l'éco conception est une démarche qui répond à cette maîtrise des coûts, et vraiment l'objectif c'est de trouver le meilleur compromis économique entre les contraintes techniques, marketing et environnementales. Donc la DRIRE Île de France et l'éco conception, pourquoi ? Parce qu'on est persuadé qu'elle permet d'anticiper l'évolution réglementaire, de diffuser les bonnes pratiques dans le tissu des entreprises de la région, et de concilier préservation de l'environnement et performances économiques. Réaliser l'éco conception c'est miser sur l'avenir et la performance de votre entreprise, vraiment... Donc voilà ce que nous, on pense que l'éco conception permet, et vraiment, ces développements sont autant d'opportunités pour les PME de proposer des produits plus compétitifs et si vous anticipez par l'éco conception, vous pourrez proposer de nouveaux produits, capter de nouveaux marchés, et être devant ceux qui n'ont pas anticipé.

Juste pour finir, je vais vous donner deux exemples dans lesquels la DRIRE Île de France soutient l'éco conception : la première c'est l'action collective Eco'Tronics, c'est une action collective régionale, portée et financée par l'association Jessica France et ses partenaires tels que la DRIRE, l'ADEME, la RDT et la CRICI, l'objectif c'est d'accompagner les entreprises du secteur électrique et électronique à l'anticipation des directives RoHS, D3E et EuP. La deuxième action collective que je souhaitais présenter, c'est l'action collective départementale Environnement et Sensibilisation au Développement Durable porté et financé par la CCI de l'Essonne, les partenaires c'est encore une fois l'ADEME, le Conseil Général du 91, les communautés d'agglomération du Val d'Orge et d'Evry et là l'action collective a plusieurs

phases, et une des phases était l'accompagnement de 5 PME sur le thème de l'éco conception. Merci.

**Jean LALO :**

J'en avais rêvé, Emmanuelle l'a fait, elle a tenu mieux que son temps, elle est revenue, elle a gagné 2 mn, 2 mn qui vont être dépensées maintenant par Jean François. Vas-y Jean François.

**Jean François MISTOU :**

Oui, bonjour à tous, le temps que Power Point se charge, ça y est... Quelques mots malgré tout sur ce qui doit être mon propos dans cette réunion, mais rassurez vous il n'est pas long, puisque l'on m'a donné que 5 mn à moi, je suis celui qui a le moins de temps de parole. Donc vous avez entendu tout à l'heure notre président qui parlait d'actions ici innovantes et anciennes malgré tout, puisqu'effectivement la Chambre de Commerce et d'Industrie a souhaiter s'orienter vers des problématiques environnementales dès 1992, donc vous voyez ça commence à dater. On était innovant dans ce domaine là puisqu'on était les premiers en France, tout comme on le rappelait hier ici, on a eu une énorme réunion avec des sommités de l'Intelligence et de la Sécurité Economique et là aussi l'Essonne est devant puisqu'on a lancé ça en 1994, donc on était, je dirais, très innovant dans ce domaine là. Alors pourquoi éco conception, je vais vous en parler... Si on ne fait pas de l'intelligence, on a compris ça hier, on avait le préfet qui a lancé ça ici était préfet de l'Essonne à l'époque, c'était Rémy Pautrat, qui est maintenant préfet honoraire de région qui rappelait hier tout cela. Et c'est vrai que si l'on ne fait pas d'intelligence, après on est obligé de faire de la sécurité pour se défendre par rapport à ceux qui font de l'intelligence. Notamment, hier on a vu des chiffres, je vous le dis, parce que c'est impressionnant, voir les pays qui sont maintenant portés par une dynamique énorme à l'époque où on avait peur du Japon, Etats-Unis et autre, et maintenant c'est la Chine, uniquement. Effectivement, ça a été martelé hier à plusieurs reprises hier après midi, dans le cadre de ces assises sur la sécurité économique. On taquinait Jean Lalo tout à l'heure, d'avoir abandonné son portable, c'était une boutade, mais faisons attention à ce qu'il se passe dans nos entreprises, je ne reviendrais pas là-dessus parce qu'on pourrait y passer un bout de temps, mais c'est passionnant.

Bref, je reviens sur le central du sujet, bon je crois que tout a été dit par rapport à l'éco conception, on va dire « pourquoi l'éco conception », maintenant comment on fait de l'éco conception donc ça c'est effectivement mon propos ici pour voir comment, et Emmanuelle l'a évoquait tout à l'heure, à savoir comment est-ce qu'on a pu conjuguer tout cela sur le plan pratique, au niveau du département de l'Essonne. Je vais rappeler quelques points, on a pendant un certain nombre d'années prodigué des actions que l'on appelait Constat-Conseil dans les entreprises qui nous permet de voir et de faire des zooms et de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les entreprises. Ensuite on a fait au niveau de parcs d'activités et d'actions collectives, et là dans les parcs d'activités déjà, au niveau des réunions d'entreprises, nous avons introduit des propos portant sur l'éco conception avec des témoignages et bien évidemment l'ADEME par rapport les plaquettes qui existaient déjà, et ça remonte à Olivier, il y a 2 ans, 3 ans ? ... 3 ans, les actions de l'éco conception dans les parts d'activité.

Donc partant de là, Emmanuelle Maillard évoquait tout à l'heure l'action collective Eco'Tronics, c'est donc il y a une première réunion régionale dans l'Essonne, c'est donc une coopération innovante qui est en train de se caler au niveau régional et aussi la volonté de

monter une action éco conception en partenariat avec la DRIRE, donc c'est ce qui est marqué sur le dossier que vous avez. Donc volonté là, très concrètement de prendre un groupe pilote d'entreprises, déjà d'arriver à capter un groupe de PME, parce qu'avec la DRIRE on travaille déjà avec les PME-PMI, capter un groupe d'entreprises qui souhaitaient conjuguer ça et le mettre en pratique au niveau de leurs entreprises. Volonté encore de faire appel à des professionnels pour pouvoir mener cette action, donc un appel d'offre a été mené et un cabinet qui s'appelle Erst and Young mais qui est dans la salle a pu accompagner ces entreprises d'une certaine façon qui est évoquée, avec un certain nombre de jours par entreprise. Et puis également sur le plan collectif, puisqu'il y a des réunions collectives, et je peux vous dire qu'il y en a une aujourd'hui qui se déroule toute la journée ici et qui est une réunion un peu conclusive de cette opération et qui nous a amené à accompagner ces entreprises sur les mois d'octobre 2006 jusque le mois d'avril 2007 puisqu'on en termine en ce moment.

Donc je vais passer très rapidement sur les entreprises qui participent à cette opération. Alors elles sont dans la salle, puisqu'aujourd'hui, je vous le rappelle on a cette réunion conclusive. Donc j'espère qu'elles ne m'en voudront pas si j'écorne un petit peu ce qu'elles font et quels sont les enjeux qui les ont amenées dans cette opération, vous pourrez les rencontrer tout à l'heure puisqu'il y a un moment convivial qui va suivre la fin cette réunion et discuter avec elle de leurs engagements.

Donc la société AZ, qui est un domaine un peu particulier puisqu'on est dans le domaine du câblage et de l'informatique, où là je vous laisse le transparent par rapport à la taille de l'entreprise et autres. Donc petite PME du département de l'Essonne, 30 personnes et là une volonté très clairement de changer les produits et les produits qui sont élaborés à l'intérieur de cette entreprise.

La deuxième qui touche plus particulièrement au bâtiment, qui est une entreprise qui est basée à Corbeille et qui a des compagnons métalliers Breuzard, 48 personnes, donc là également par rapport à des produits qui sont devenus très compétitifs, puisque les cloisons et autres activités charpentes ou de menuiseries métalliques sont maintenant très concurrencées. Et donc là si l'on veut se démarquer par rapport à d'autres, là aussi il faut apporter des innovations et l'éco conception est un des axes de progrès pour cette entreprise.

La troisième qui est la plus grande des cinq, qui s'appelle Mécaelectro que l'on connaît bien ici puisque c'est l'entreprise du Vice Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui s'appelle Mécaelectro. Donc 120 personnes, fabrication d'électro aimants, donc là l'action porte sur la problématique EuP de cette directive que l'on avait évoqué tout à l'heure avec notamment ces problématiques de limitation d'énergie avec des produits qui sont élaborés. Parce qu'un électroaimant ça consomme de l'énergie donc si on en consomme moins par rapport à ce qu'il en est de la problématique énergie, on a des axes de progrès assez sympathiques.

La cinquième, Solems, ce qui est aussi dans le domaine de l'énergie puisqu'il fabrique des capteurs photovoltaïques, donc on a souhaité mettre en avant des points d'amorce pour éventuellement changer l'étude et la réalisation de leurs produits notamment *a contrario* par rapport à des piles, des réseaux et autres.

Et puis la dernière qui est Steelplast Evolufil, qui est vraiment une petite PME mais qui travaille pour des grands donneurs d'ordres qui s'appellent l'automobile. Et là on a des notions très formalisées de problématiques d'emballages pour pouvoir, je dirais, transporter des pièces importantes de l'automobile, donc ces gens là ont été labellisés au Salon de l'Emballage tout récemment, mais ils souhaitent maintenant évoluer par rapport à des choses

qui étaient avant en mécano soudure, par rapport à des techniques orientées vers de l'auto moulage. Et ça c'est très en amont pour la conception et pour des gens qui s'appellent l'automobile.

Voilà, donc je dirais que pour ces entreprises, il n'y a plus maintenant qu'à faire une chose, c'est faire de l'éco communication, à partir du moment où ils auront avancé, c'est donc ce qu'évoquait tout à l'heure l'ADEME, dire qu'effectivement, enjeux et pérennité pour une entreprise de se lancer sur deux types d'opérations, je crois que les gens qui sont ici dans tous les cas en sont convaincus. Les démarches d'anticipation sont aussi fondamentales, très importantes, donc je dirais que ce mot d'anticipation on le conjugue tout le temps parce qu'on l'associe à l'innovation qui est pour nous, et c'est très clairement indiqué au niveau du plan stratégique de la Chambre de Commerce et d'Industrie à un niveau de compétitivité élevé. Et donc au niveau de cette maison des entreprises et d'éco conception est quelque chose qui devra faire référence parce qu'effectivement on a vu de très gros exemples avec des vues de très grands groupes qui sont la ou les PME, mais nous on souhaite accompagner des PME très concrètement sur le terrain. Voilà, merci.

**Jean LALO :**

Merci beaucoup Jean François. Je n'aurais pas du lui donner deux minutes de plus, il arrive à le faire dans le temps. Magnifique... Bien écoutez, maintenant on va passer aux questions réponses, puisque je pense que certains d'entre vous sont plus ou moins avancés dans la démarche, certains d'entre vous sont en quête du nirvana environnemental, et donc je vous demanderais simplement de vous présenter, même si l'on vous connaît, enfin moi j'en connais, mais pas forcément tous. Et puis il y a un petit micro que Marie-Paule tient gentiment à votre disposition parce qu'en fait on est en intelligence économique, c'est enregistré.